

Démarche Agenda 21 d'établissement d'enseignement et de formation

Isabelle Gaborieau, Christian Peltier, Educagri, 2011, 347 p.

Et si l'agenda 21, en tant qu'outil de l'éducation au développement durable, pouvait faire émerger une nouvelle culture susceptible de donner du sens à l'action collective dans les établissements d'enseignement et de formation ? C'est la position défendue par Isabelle Gaborieau, animatrice du réseau Agenda 21 des établissements agricoles publics de Picardie (DRAAF-SRFD) et Christian Peltier, animateur du réseau national Education au développement durable de l'enseignement agricole (MAAPRAT/DGER).

Ces deux historiens – géographes ne cachent pas leur objectif, il s'agit avant tout de comprendre et de mettre en évidence les obstacles/freins d'ordre épistémologiques, anthropologiques, psychosociologiques... qui empêchent de passer de la somme d'actions au projet d'établissement en développement durable.

Si le sous-titre semble confiner l'ouvrage au cas des lycées agricoles publics picards, le contenu révèle quelques pépites qui méritent que l'on s'y attarde quelque peu. L'ouvrage est organisé autour de quatre clés d'entrée interdépendantes : sens, démarche, mise en œuvre et stratégie.

Sens

Au delà de la démarche d'Agenda 21 qui constitue le fil rouge de l'ouvrage, les auteurs ont l'ambition d'interroger la notion de développement durable. Le décor est rapidement planté : « *L'ouvrage considère le développement durable ... comme un réel changement de paradigme* » (2011, p. 22). Il s'agit de rendre compte d'une triple rupture : rupture éthique, rupture scientifique et technique, rupture quant aux modes de gestion politique et sociale des problèmes. Ainsi, tendre vers le développement durable, c'est avant tout opérer un changement culturel, un changement de vision du monde.

Isabelle Gaborieau et Christian Peltier s'appuient sur les travaux de Fabre et Fleury (2006, 2007, 2009) et de Morin (1991) afin de souligner la nécessité de changer de regard sur notre monde et de réinventer des solutions possibles. A l'image d'un Joël de Rosnay qui nous invitait dans *le Macroscopie* à changer de lunettes, nos deux auteurs nous invitent à modifier nos références et à penser le monde autrement pour aborder la complexité (approche systémique, traitement des questions socialement vives). Ce changement culturel est difficile car nous avons pris des habitudes, adopté un certain confort et remis notre sort entre les mains de la technique et du progrès.

Afin de lever les divers obstacles, il importe de réfléchir sur les différentes représentations du développement durable, celle des trois piliers classiques (économie, social, environnement) mais également celle qui introduit la culture, la gouvernance et le territoire. Le développement durable repose sur une culture commune co-construite, c'est pourquoi il est nécessaire de prendre en compte les représentations des parties prenantes, de préciser leur acceptation ou leur refus du concept. Le développement durable doit être ré-encadré dans un territoire, les auteurs insistent sur ce dernier point en proposant une grille de lecture des différents mondes possibles dont les axes seraient l'intégration de la durabilité (niée, concédée, forte) et la territorialisation (secteur, secteur territorialisé, ouverture territoriale, inscription territoriale) des activités. Il importe également de s'interroger sur les conditions d'émergence et de généralisation de l'éducation au développement durable. Si l'Éducation à l'environnement a fait rentrer la nature et l'environnement dans le système éducatif français, l'EDD doit nous amener « à contextualiser, prendre du recul, concrétiser et globaliser ; elle doit former au jugement pour une intelligence collective et individuelle » (2011, p. 38). L'EDD renvoie ainsi aux dimensions culturelles, éthiques et politiques d'une question.

Démarche

La démarche proposée s'appuie sur la construction d'une culture commune en termes de développement durable et de perspective commune pour le développement des établissements. Isabelle Gaborieau et Christian Peltier insistent sur le fait que la démarche d'Agenda 21 nécessite un pilotage. Il convient de mobiliser un grand nombre d'acteurs pour mener à bien un tel projet. Les parties prenantes sont à la fois les différents échelons politiques (autorité académique), les enseignants formateurs, les personnels de service et/ou d'encadrement, les apprenants, les collectivités territoriales, les professionnels, les associations...

Les auteurs rappellent que la mobilisation ne se décrète pas et ne s'impose pas, elle doit être volontaire et partagée. Par ailleurs, on ne part pas de rien, mais d'un existant. Dans de nombreux cas, la réflexion a déjà été engagée. Mobiliser et partir de ce qui a déjà été fait, tels sont les deux postulats nécessaires pour sensibiliser une population au développement durable (interpellation éthique, prise de conscience, portée critique) et impulser une véritable dynamique (le citoyen doit être capable de trouver l'information et de rechercher lui-même des solutions).

Afin de comprendre comment engager une démarche d'Agenda 21, Isabelle Gaborieau et Christian Peltier n'hésiteront pas à faire quelques incursions dans les sciences de gestion, en revenant sur l'origine des expressions « *parties prenantes* » et « *gouvernance* ». La notion de « *parties prenantes* » renvoie à la théorie des organisations (au sens où l'entreprise est une forme organisationnelle) et aux travaux de Freeman (1984). Elle entend désigner « *dans un processus de participation, de*

concertation, une personne ou une organisation qui a un intérêt légitime dans un projet ou une entité » (2001, p. 68). La gouvernance quant à elle, est associée aux théories managériales de la *Corporate Governance*. Dans un contexte de désengagement de l'Etat, de nouveaux rapports ont émergé entre les différents acteurs. Des relations sous forme de partenariats, de chaînes collaboratives ou de structures en réseaux ont engendré des phénomènes d'intégration, de régulation et d'élaboration de projets collectifs. Pour nos deux auteurs, l'Agenda 21 serait porteur d'une gouvernance tournée vers des valeurs communes (régulation éthique) du développement durable. La prise en compte de ces valeurs permet à la fois d'introduire des repères conceptuels (équité, justice sociale...), d'élaborer des modèles/outils qui les servent et de définir un cadre ouvert sur le collectif.

On le voit, une telle démarche incite « à passer de l'état de déliance à l'état de reliance », c'est-à-dire à recréer du lien en décroissant les modes de fonctionnement, en introduisant de la coopération et de la réciprocité, en mobilisant les parties prenantes... Ce travail collectif sur les valeurs et les concepts est nécessaire pour co-construire une culture commune.

Pour finir sur cet état des lieux, notons qu'Isabelle Gaborieau et Christian Peltier mettent l'accent sur trois écueils importants : le choix de la démarche (linéaire ou itérative) n'est pas neutre ; le travail collectif peine à mobiliser les acteurs sur le long terme ; la conduite d'un projet doit s'appuyer sur une certaine professionnalisation des acteurs (c'est l'image du « *mécanicien du développement durable* ») de la démarche.

Mise en œuvre

Si la démarche d'Agenda 21 doit avoir du sens et s'inscrire dans une véritable culture commune, son existence reste liée aux actions qui seront mises en place. On entre ici au cœur du problème, celui de *l'éducation au développement durable*. Sa mise en œuvre est le résultat d'un travail de fond sur les valeurs collectives, les spécificités territoriales, les enjeux partagés... Selon nos auteurs, cette mise en œuvre n'est pas un long fleuve tranquille, mais bien un va-et-vient permanent entre théorie et pratique, entre initiative individuelle et comportement collectif.

L'éducation au développement durable est un véritable projet de société, lequel doit faire émerger une nouvelle citoyenneté. Il s'agit de mener des actions censées répondre à un problème clairement identifié. Le projet relève à la fois « *du domaine de l'esprit (sens), de la forme (document formalisé), de l'action innovante (réalisations d'actions) et de l'action permanente (évaluation)* » (2011, p. 141). L'éducation au développement durable a ainsi une portée opérationnelle par l'intermédiaire de fiches actions (descriptif, objectifs, indicateurs, partenaires, mise en œuvre...).

Isabelle Gaborieau et Christian Peltier ont ici le mérite d'aborder la question de l'évaluation d'une démarche d'Agenda 21. Cette question mérite que l'on s'y attarde quelque peu car la mise en place du développement durable a engendré une

profusion de projets, de dispositifs et d'indicateurs rarement évalués. Or la phase d'évaluation est nécessaire, ne serait ce que pour examiner la démarche (interdisciplinaire, complexité, approche systémique), les actions proposées, les attentes vis à vis des résultats, la pertinence des indicateurs, les modes d'expression de la gouvernance (démocratie participative)...

Afin de mieux rendre compte de la mise en œuvre des Agenda 21, nos deux auteurs s'appuieront sur la stratégie nationale de développement durable (neufs défis à relever) pour souligner le rôle avant-gardiste des établissements d'enseignement agricole (très tôt, ils ont été confrontés au monde de la globalisation et de la complexité) et proposer des fiches actions sur des enjeux de société. Nous entrons ici dans l'univers des questions socialement vives que l'on peut décliner sous l'angle économique, social, culturel, politique, environnemental... Ces questions (biocarburants, alimentation durable, souveraineté alimentaire, risques majeurs, conditions de travail, mobilité durable, préservation de la biodiversité, accès à l'eau potable, gestion des déchets...) permettent de faire émerger des conceptions différentes, voire opposées, de l'agriculture, de la science et de la technique (rôle de l'innovation), du vivre ensemble, de la qualité de vie... ; de mettre en tension diverses représentations du développement durable (importance de la dimension culturelle) et de renouveler nos pratiques pédagogiques. Sur ce dernier point, Isabelle Gaborieau et Christian Peltier nous invitent à nous engager dans une démarche socioconstructiviste. L'éducation au développement durable doit tenir compte des conceptions des élèves (ces représentations existent et peuvent être à l'origine de difficultés lors de la conceptualisation du développement durable) ; intégrer « l'erreur et l'ignorance » dans son enseignement ; et initier de phases de réflexions, de débats et d'actions (l'éducation au développement durable est ancrée dans des situations concrètes et contextualisées).

Stratégie

Cette quatrième et dernière clé d'entrée nous rappelle que les Agendas 21 se sont tout d'abord inscrits dans un cadre international (Sommet de Stockholm en 1972, Rio en 1992, Johannesburg en 2002 et Rio en 2012) et national (politiques publiques), pour ensuite progressivement montés en puissance au sein des territoires (voir les PADDT : Projet d'aménagement et de développement durable des territoires). Les établissements d'enseignement et de formation sont en contact direct avec un ensemble d'organismes (ADEME, collectivités territoriales, associations...) qui ont leur propre conception du développement durable (et de l'éducation au développement durable), et donc une stratégie clairement identifiée. Si le dialogue territorial reste vif, il est également l'occasion de formuler des nouvelles compétences (il n'est plus possible de couvrir tous les champs du savoir), de renouveler nos modes de réflexion (déconstruction des représentations), d'intégrer la gestion des conflits dans la formulation de solutions (culture du compromis), de dépasser la

simple adhésion à des valeurs communes (exercer son droit à une écocitoyenneté). En s'inscrivant dans les territoires, les Agendas 21 des établissements d'enseignement et de formation sont à mêmes de problématiser le développement durable et d'interroger nos représentations. Isabelle Gaborieau et Christian Peltier pensent ainsi conclure : *« le passage par une démarche d'Agenda 21 d'établissements d'enseignement et de formation – telle que prônée dans cet ouvrage – oblige à la construction/reconstruction d'un collectif autour de valeurs-objectifs liés au développement durable dans l'optique d'un développement territorial durable de l'établissement, d'un développement personnel – des personnels – basé sur l'acquisition de nouvelles compétences liées à ce défi du développement durable et d'un outillage des apprenants afin qu'ils soient aptes à s'adapter à un changement de paradigme en cours »* (2011, p. 281).

Arnaud Diemer
(OR2D, TRIANGLE, CERDI, ACTé)